
Le pronom *on* à la croisée des genres et des états de langue

Sabine Lehmann

Université Paris Nanterre, MoDyCo UMR 7114

Résumé

L'étude est consacrée à la description du pronom *on* dans différents genres discursifs se mettant en place dans l'histoire de la langue française. La perspective diachronique englobe les périodes de l'ancien et du moyen français et du français de la Renaissance. Nous comparons les modes d'inscription de *on* dans les séquences narratives, explicatives et argumentatives et analysons leurs valeurs référentielles en prenant en compte deux axes : celui de la référence indéfinie ou personnelle et celui de la référence générique ou spécifique. Nous examinons également la question de l'inclusion ou de l'exclusion du locuteur, particulièrement intéressante dans les textes à dominante argumentative.

Abstract

This study describes the referential value of the on pronoun in various discursive genres in the history of the French language. The diachronic perspective encompasses the periods of Old French, Middle French and Renaissance French. We compare the uses of on in narrative, explanatory and argumentative sequences and analyze their referential values taking into consideration indefinite or personal reference on the one hand, and generic or specific reference on the other. We also take into account the question of the inclusion or exclusion of the speaker, which is particularly interesting in texts with an argumentative content.

Introduction

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à l'emploi du pronom *on* dans différents genres et univers discursifs se mettant en place dans l'histoire de la langue française. Nous déterminerons ses valeurs référentielles sur la base de l'interaction entre *on* et d'autres pronoms ainsi que le contexte phrasistique et/ou séquentiel dans lequel s'inscrivent les occurrences. La perspective diachronique mise en place prend en compte les périodes de l'ancien français, du moyen français et du français préclassique avec un accent mis sur les XIV^e et XV^e siècles. Ces trois périodes sont particulièrement intéressantes du point de vue de l'évolution et de la diversification des genres discursifs. Les textes d'ancien français appartiennent essentiellement au type narratif (le roman, le récit bref, les chroniques), caractérisé par la prédominance de séquences renvoyant à une succession d'événements. Il s'agira d'étudier les modes d'inscription de *on* dans la structure séquentielle narrative et de les comparer avec ceux attestés dans les séquences explicatives ou argumentatives, types séquentiels dominants dans les textes à visée explicative ou argumentative qui ne se développent vraiment que pendant la période du moyen français. La mise en relation du niveau séquentiel avec les types de textes et les genres discursifs s'appuie sur le constat selon lequel les textes se caractérisent majoritairement par des structures séquentielles hétérogènes se présentant sous forme de mélanges de séquences de types différents¹. Un effet de dominante confère plus ou moins nettement sa marque au texte en l'identifiant, par exemple, comme (plutôt) narratif ou explicatif et en établissant un lien avec un genre. Quant au texte explicatif, nous partirons de l'hypothèse qu'il fait apparaître une dynamique particulière au niveau de la participation de *on* aux stratégies discursives déployées pour dire le vrai. C'est l'omniprésente volonté de rendre compréhensible (*explication*) et de convaincre (*argumentation*) qui structure et ordonne la construction du texte scientifique et technique en langue vulgaire. La force illocutoire de ces textes produits par des opérations de vulgarisation, vernacularisation et/ou translation², se fonde sur leur cohérence interne mais aussi sur la mise en place d'un discours polyphonique constitué de voix d'énonciateurs aptes à dire le vrai et d'autres, sources d'opinions erronées ou de vérités invérifiables. Dans le cadre de cette étude, un intérêt particulier sera accordé à l'énonciateur *on* et à la combinaison

-
1. « Un texte est une structure hiérarchique complexe comprenant n séquences – elliptiques ou complètes – de même type ou de types différents. » (Adam 1990 : 91)
 2. Pour une analyse de la complexité des liens entre les concepts de vulgarisation, vernacularisation et translation – série ternaire à laquelle on peut ajouter la simplification du savoir – nous renvoyons à l'ouvrage de Giacomo et Silvi (2014), dont l'un des objectifs est de « tracer les frontières de la vulgarisation » (2014 : 5). Nous nous contentons de souligner que le choix de la langue vernaculaire ne signifie pas automatiquement le classement du texte dans la littérature de vulgarisation. Étant donné que la traduction ne rend pas forcément le contenu plus simple, la vernacularisation ne produit pas toujours un élargissement du lectorat.

de ce pronom avec le verbe *dire* (*on dit, comme on dit, ce dit on*) dans le discours technique et scientifique de la fin du Moyen Âge. C'est au sein de cette parole de véridiction, caractéristique plus particulièrement du discours scientifique, que nous tenterons d'identifier le rôle de *on* du point de vue de son implication dans l'expression du vrai et des procédures de crédibilisation qui participent à la structuration du tissu discursif.

L'étude proposée sera avant tout qualitative ; il s'agira de confronter le fonctionnement référentiel et discursif de *on* dans des textes appartenant à des genres et des périodes linguistiques différents. Nous inscrivons notre travail dans le cadre théorique posé par Flöttum, Jonasson et Norén dans leur étude consacrée au « pronom à facettes *on* » (2007) et articulant la variation référentielle du pronom et le genre discursif comme cadre exerçant une influence sur l'emploi et l'interprétation du pronom. C'est en renvoyant aux travaux de Muller (1979), Rey-Debove (2001), Rabatel (2001), Viollet (1988), François (1984) et Loffler-Laurian (1980) que les auteures confirment « le paradoxe de la sémantique » (2007 : 7) du pronom. Les auteurs des différentes classifications des types d'usage et valeurs référentielles de *on* soulignent la complexité du fonctionnement discursif du pronom ainsi que la puissance référentielle qui en découle. Pour Flöttum, Jonasson et Norén (2007), la description de la valeur référentielle de *on* nécessite la prise en considération de deux axes : « celui de la référence indéfinie ou personnelle d'un côté et celui de la référence générique ou spécifique de l'autre » (2007 : 25). Dans le cadre théorique élaboré par les auteures, la variation entre valeur générique et spécifique ne coïncide pas avec celle entre emplois indéfini et personnel :

Ainsi, alors que la valeur est générique lorsque *on* semble viser tous les humains, quels qu'ils soient, elle est spécifique quand *on* ne désigne qu'un nombre restreint ou un ensemble délimité de référents dont l'existence, mais pas toujours l'identité, est assurée. Selon Blanche-Benveniste (2003 : 46), la valeur générique de *on* se manifeste dans un contexte qui oriente vers les vérités générales, alors que, « dans des contextes prêtant à spécificité, *on* [...] peut viser du très spécifique ». Entre ces deux valeurs extrêmes, observe Blanche-Benveniste (2003 : 45), *on* peut s'orienter « vers tous les humains placés dans les circonstances que mentionne l'énoncé ». Il s'agit donc d'un continuum allant du plus générique au plus spécifique, ce dernier extrême étant celui où la référence de *on* est personnelle et équivalente à celle de l'un des pronoms personnels. (2007 : 24)

Notre analyse confirmera que la valeur générique n'apparaît que dans l'emploi indéfini, la valeur spécifique, quant à elle, peut surgir dans les emplois personnel ou indéfini. Les valeurs s'inscrivant sur ces deux grands axes seront également soumises à l'analyse du statut énonciatif de *on* : ainsi nous caractériserons *on* comme inclusif lorsque le locuteur est inclus dans l'ensemble désigné, et comme exclusif s'il en est exclu. Ces différents paramètres seront discutés à partir des occurrences relevées dans notre corpus. Avec l'analyse proposée nous poursuivrons l'idée déjà énoncée par François (1984) et selon laquelle le champ énonciatif de *on*

ne relève pas uniquement des domaines de la référence et de la deixis mais aussi de celui de la « pragmatique à grandes unités » (1984 : 58-59). Pour ce dernier domaine, il semble être question des genres discursifs dans lesquels le pronom se manifeste. Cette prise en compte des genres discursifs est également caractéristique de la démarche de Fløttum, Jonasson et Norén (2007) qui étudient les emplois de *on* dans des cadres génériques différents : la fiction romanesque, plus particulièrement le roman réaliste, deux genres de français parlé (l'interview informelle et la conversation ordinaire), et l'article de recherche. Les auteures partent du constat que « la perspective du genre s'est révélée pertinente même pour les faits linguistiques se manifestant au micro-niveau (voir par exemple Malrieu & Rastier 2001 ; Poudat 2003 ; Fløttum, Dahl & Kinn 2006) » et traitent ainsi le pronom comme un « ‘microphénomène’ dont l'emploi est influencé par le genre où il se manifeste » (2007 : 51). La méthodologie mise en place témoigne de la difficulté de saisir l'objet texte en fonction de son appartenance à un genre discursif. Pour le roman réaliste, par exemple, les auteures étudient les occurrences de *on* en discours rapporté, dans les passages narratifs et en combinaison avec un verbe de perception. Étant donné l'hétérogénéité de l'objet texte et le caractère trop général des typologies de textes, nous proposons de pratiquer l'approche textuelle au niveau méso-textuel, dans le cadre de la théorie des séquences élaborée par J.-M. Adam. C'est donc ce niveau intermédiaire de structuration, entre la phrase et le texte, et correspondant à des empaquetages prototypés de propositions (séquences narrative, descriptive, explicative, argumentative, dialogale) qui nous servira de cadre pour étudier les emplois de *on*.

Les analyses porteront sur des exemples extraits de bases textuelles (et plus particulièrement du DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*). Concernant les textes de vulgarisation scientifique, nous compléterons ce corpus par des traités de médecine, d'agriculture ou de chasse (extraits de la bibliothèque numérique de la BNF ou consultés via d'autres études dont ils ont fait l'objet).

Avant d'examiner les emplois de *on* pendant les périodes linguistiques au centre de cette étude (le moyen français et le français préclassique), nous consacrerons quelques remarques à l'étymologie de ce pronom et à ses emplois en ancien français (IX^e-XIII^e siècles).

1. Aux origines de *on* : du latin à l'ancien français

On est à l'origine le cas sujet singulier du substantif « homme » qui se grammaticalise pour devenir le pronom de la personne indéterminée. Rappelons que le système bicasuel de l'ancien français distingue deux cas : le cas sujet qui remonte au nominatif latin et le cas régime dont la forme évolue à partir de celle de l'accusatif latin. Dans la langue médiévale, « homme » fait partie des substantifs

masculins fléchis sur deux bases³ (base 1 = (*h*)*uem*, base 2 = (*h*)*o(m)me*). Pour l'explication du parcours diachronique du pronom *on*, c'est la première base, celle qui évolue à partir du nominatif latin *homo*, qui est pertinente. En effet, le cas sujet singulier (*h*)*uem*, résultat de l'évolution phonétique du latin *homo*, se réduit en emploi proclitique⁴ et sous sa forme atone : *uem* > *uom* > *on*. *On* et la forme substantivale ancienne *hom* (cas sujet) dérivent ainsi de l'emploi atone au contact du verbe ; *huem*, beaucoup moins usité, résulte de l'emploi tonique. La présence possible de l'article devant *on* témoigne de la nature originelle de substantif. Mais c'est de bonne heure, dès le XI^e siècle, qu'il prend la valeur de sujet animé dont la référence est indéfinie. C'est également à partir de l'époque de l'ancien français que *on* peut fonctionner comme équivalent des pronoms *je*, *tu*, *vous* et *il* et exprimer différentes valeurs « personnelles ». Prévost (2020) signale que les emplois illustrant ces valeurs « permettent un effet stylistique, une prise de distance de la part du locuteur, assortie de nuances variées, en particulier ironiques ou condescendantes. Cet usage et ses valeurs se sont maintenus au fil des siècles (...) » (2020 : 1584). En français contemporain, ce sont surtout les contextes de dialogue⁵ qui enregistrent ces valeurs tout en caractérisant la relation entre les interlocuteurs. Des effets stylistiques et pragmatiques accompagnent également l'usage de *on* pour *nous* qui se répand surtout à partir du XVI^e siècle pour devenir particulièrement à la mode au XVII^e siècle, dans le milieu de la cour (Prévost 2020 : 1585). Selon Grafström (1969), la perte de toute connotation stylistique liée à l'usage de *on* pour *nous* ne remonte qu'au XIX^e siècle, datation mise en question par d'autres auteurs (p.ex. Winter-Froemel 2012, cité par Prévost 2020 : 1585). Le rôle des emplois ambigus du point de vue de l'extension référentielle exacte du pronom *on* dans le processus de conventionnalisation de la valeur personnelle de *on* pour *nous* a été souligné par Winter-Froemel (2012). Cette banalisation s'explique par l'utilisation du pronom dans des contextes dans lesquels le locuteur joue sur le potentiel ambigu de *on* en déclenchant une réinterprétation référentielle

-
- 3. Pour beaucoup de substantifs, c'est uniquement la présence ou l'absence du morphème *-s* qui permettaient de distinguer les différents cas, la base demeurant identique. Il en va autrement pour une seconde catégorie de substantifs qui subissent une transformation de leur base (en plus du jeu de la désinence). A l'exception de *homme* et de *comte*, les substantifs à alternance de bases avaient pour étymons des mots latins imparasyllabiques, à déplacement d'accent du nominatif singulier à l'accusatif singulier. Ce déplacement de l'accent a été déterminant puisque les voyelles latines ont évolué différemment selon qu'elles étaient toniques ou non. *Homme* et *comte* avaient des étymons à accent fixe ; la présence de deux bases s'explique par des évolutions différentes liées à la place de la voyelle tonique en syllabe ouverte ou fermée.
 - 4. Buridant (2000 : 409) signale que le processus est comparable à l'allemand qui produit le pronom indéfini *man* (« on ») à partir du substantif masculin *Mann* (« homme »).
 - 5. La *Grande Grammaire du Français* (Abeillé et al.) distingue un pronom *on* dit de dialogue qui s'emploie comme un équivalent de *nous*, *tu* ou *vous* : « Utilisé ainsi à la place d'une interpellation directe, il évite une confrontation puisqu'il dénie à l'autre le statut d'interlocuteur, avec parfois un effet de condescendance ou de proximité » (2021 : 1074).

par le destinataire, ce qui n'annula aucunement la possibilité d'un affaiblissement progressif des effets stylistiques liés aux emplois de *on* pour *nous* en ancien français et à la pertinence du facteur diastratique dans cette évolution. En effet, l'évolution rapide de l'utilisation de *on* pour *nous* au XIX^e siècle se manifeste surtout dans les représentations du parler populaire et de la classe ouvrière (Ayres-Bennett, 2020 : 1479). Selon Rieder (1922, cité par Grafström 1969 : 276), l'emploi populaire de *on* pour *nous* s'explique par l'influence des circonstances de la Grande Guerre, comme en témoignent beaucoup d'exemples relevés dans les passages narratifs du *Feu de Barbusse* (1916). Dans ce *Journal d'une escouade*, les emplois de *on* dans les dialogues alternent avec ceux dans la narration où se produit un affaiblissement des raisons psychologiques allant de pair avec un mouvement de banalisation. C'est cette inscription du pronom *on* dans des unités séquentielles différentes qui nous intéresse dans le cadre de cette étude orientée vers une « pragmatique des grandes unités ».

Comme nous l'avons déjà souligné, les textes d'ancien français appartiennent essentiellement au type narratif. Le pronom *on* y apparaît dans des contextes de généralité, pour désigner l'agent d'un fait de portée générale. C'est le cas dans l'exemple (1), extrait du conte *Floire et Blancheflor* (vers 1160), où la situation particulière de la découverte des amants oriente la trame narrative vers une séquence dialogale de nature argumentative qui met en scène les conseillers de l'émir. L'intervention de l'un des conseillers se termine par un énoncé de vérité générale qui prend appui sur la situation précise. La référence de *on* est indéfinie car le pronom vise « une personne ou un groupe quelconque d'un ensemble situationnellement ou contextuellement donné » (Flöttum, Jonasson & Norén 2007 : 25) :

- (1) « Dans rois, fait il, foi que vos doi,
del tot en tot pas ne l'otroi.
Se me sire el forfait le prist,
grant droit eüst que l'ocesit,
que s'*on*⁶ *prent* larron el forfait,
vers lui ne *doit* avoir nul plait.
Ses mesfais *mostre* apertement,
morir l'estuet sans jugement. » (*Floire et Blancheflor*, vv. 2759 – 2768, source : BFM)
[... *Sire, dit-il, par ma foi, je ne suis pas du tout d'accord. Si mon seigneur l'avait surpris en flagrant délit, le droit de le tuer lui reviendrait légitimement car quand on prend un criminel en flagrant délit, aucune action en justice ne sera engagée contre lui. Son crime montre clairement qu'il doit mourir sans jugement.*]

L'enchaînement de séquences dialogales dans une narration au passé permet aux protagonistes de prendre la parole, d'exprimer leur point de vue. Le présent atemporel de l'exemple (1) est un indice qui pointe vers l'emploi générique : *on* vise n'importe quel humain qui se trouve dans la situation décrite. Cette dernière

6. C'est nous qui mettons en italiques.

ne doit alors jamais être spécifique mais générique ou habituelle, hypothétique ou potentielle – condition validée dans l'exemple cité car *on* est le sujet d'une subordonnée hypothétique introduite par *se*. Dans cet emploi générique restreint, le locuteur qui exprime son point de vue est inclus dans l'ensemble visé par *on*. Un *on* inclusif est aussi attesté dans l'exemple suivant, extrait de la chanson de geste *Ami et Amile* (début du XIII^e s.), dans lequel la valeur générique de *on* est conditionnée par l'expression d'une pratique courante. Le pronom sujet indéfini *on* s'y inscrit dans une interjection exprimant une réaction vive à la réplique précédente de la séquence dialogale enchâssée dans la narration. Le temps présent du discours direct des vers 802 et 803 rompt avec le passé de la narration (*dist*) et renforce ainsi la valeur de généricté. Dans cet emploi générique, *on* vise les hommes en général ; sa valeur est ancrée dans un univers d'expérience que se partagent le lecteur et l'auteur :

- (2) Et dist li rois : « Or oi plait qui bien siet.
 Par cel apostre *c'on* a Rome requiert,
 Se il i est malmis ne mehaingniéz,
 Je voz ferai touz les membres tranchier. » (*Ami et Amile*, vv. 802 – 805 ; source : BFM)
 [Le roi dit : J'entends un discours qui me convient bien. Mais, par l'apôtre que l'on prie à Rome, s'il est malmené ou blessé, je vous ferai trancher les membres.]

La présence d'une situation habituelle caractérise également l'attestation (3) dans laquelle le pronom *on* est associé au verbe « appeler » afin d'exprimer l'idée d'un acte de dénomination habituel :

- (3) Après chevauchierent a une cité que *on appelle* Corone, qui sor mer estoit, si l'asistrent. N'i sisrent gaires longuement, quant la cité lor fu rendue. Et Guillelmes la dona Joffroi de Vilahardoin, et cil en devint ses hom et la garni de sa gent. Après alerent a un chastel che *on appelle* la Chalemate, qui mult ere forz et bials, si l'asistrent. Icil chastials les travailla tant et mult longuement ; et tant i sisrent que renduz fu. (G. de Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, p. 140, source : BFM)
 [Après ils chevauchèrent dans une cité que l'on appelle Corone, qui se situait au bord de la mer et qu'ils assiégerent. [...] Ensuite ils allèrent vers un château que l'on appelle la Chalemate et qui était très solide et beau, ils l'assiégèrent. Ce château leur imposa beaucoup de souffrances et ceci pendant une longue période, ils l'assiégèrent aussi longtemps qu'il leur fut abandonné.]

Dans cet extrait de la chronique en prose de Villehardouin, *on* est le pronom sujet indéfini de deux subordonnées relatives déterminatives ouvrant des parenthèses descriptives centrées sur une cité et un château. Au début du XIII^e siècle, le genre de la chronique en prose, qui est en latin la forme de l'histoire, relate des événements auxquels son auteur a été personnellement mêlé. Le château et la cité de l'exemple (3) renvoient ainsi à une réalité contemporaine, une histoire récente

dont les éléments constitutifs se caractérisent par une référence exophorique⁷. La référence indéfinie du pronom *on* implique une possibilité de remplacement par un SN comme *les gens* ; sa valeur est plutôt générique dans la mesure où il oriente vers tous les humains placés dans les circonstances permettant de connaître les noms en question. C'est le cas de l'auteur qui est ainsi inclus dans l'ensemble désigné par *on*. L'emploi d'un présent atemporel qui rompt avec le passé de la narration consolide l'interprétation d'une valeur de généricté.

Un autre contexte de généralité dans lequel se manifeste le pronom *on* en ancien français est celui des proverbes et des sentences de vérité générale qui, comme en témoigne l'exemple (4), peuvent jouer le rôle de déclencheur pour la création d'une œuvre nouvelle – le roman *Erec et Enide* (vers 1170) de Chrétien de Troyes – à partir d'un conte d'aventure de tradition orale. La trame narrative se met donc en place à partir d'un énoncé de vérité générale :

- (4) Li vilains dit an son respit
 Que tel chose a *l'an* an despit,
 Qui molt vaut mieuz que *l'an* ne cuide ;
 (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, vv.1-3, vers 1170)
 [Le paysan dit dans son proverbe : chose que l'on dédaigne vaut bien mieux qu'on ne le croit.]

L'appartenance de cette vérité générale au domaine de la sagesse populaire y est clairement signalée par les groupes nominaux *li vilains* (« le paysan ») et *son respit* (« son proverbe »). Comme dans les exemples (2) et (3), le référent de la forme *l'an*⁸, dont la détermination par un article rappelle l'origine substantivale de *on*, est ancré de façon exophorique dans l'univers d'expérience du lecteur/auditeur ainsi que dans celui de l'auteur (*on* inclusif). Dans la mesure où aucun élément de la phrase ne vient restreindre ni l'ensemble visé par *on* ni le type de situation auquel réfère le prédicat, l'emploi de *on* est indéfini générique. La référenciation exophorique installe une dimension interactive dans le discours étant donné que le projet d'écriture romanesque et, plus particulièrement, celui d'une *molt bele conjointure* (v. 14, d'une « fort belle composition ») part de l'expérience du destinataire du récit. La saillance⁹ mémorielle du terme *respit* et ce qu'il implique en tant que résultat d'un dire générique conditionne l'extension du référent de *on*.

7. Nous empruntons le terme d'exopohore (ainsi que celui d'endophore) à M.A.K. Halliday et R. Hasan (1976). Le terme d'endophore fournit un hyperonyme aux expressions *anaphore* et *cataphore*. La relation d'exophore, quant à elle, correspond à celle d'*anaphore cognitive* qui s'appuie sur le critère de la « saillance préalable » (Kleiber, 1993 : 25).
8. Les graphies *an* et *en* sont très répandues en ancien français. Elles enregistrent la délabialisation du « o ».
9. T. Fraser et A. Joly (1979) divisent l'exophore en exophore *in praesentia* et exophore *in absentia* selon que le renvoi s'opère avec un élément de la situation extralinguistique présent au moment de l'interaction ou bien qu'il s'appuie sur la saillance mémorielle d'une donnée.

Mais l'ancien français utilise le pronom *on* également pour renvoyer de façon endophorique aux données textuelles, autrement dit aux protagonistes inscrits dans la trame narrative. Pour un actant de second plan, *on* permet – en dehors de tout contexte de généralité ou d'habitude – de renvoyer à un protagoniste dont l'identité est limitée à sa fonction :

(5) Ensi ont celui jor passé,
 Et el demain sont amassé
 Li boen chevalier, li leal,
 Devant le paveillon real,
 Por droit et por jugement dire
 A quel poinne et a quel martire
 Li .iiii. traïtor morroient.
 Li un dient qu'escorchié soient,
 Li autre qu'an les pande ou arde [...]

(Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 1413 - 1421 ; source : BFM)

[*Ainsi ont-ils passé ce jour, et le lendemain sont rassemblés les bons, les loyaux chevaliers devant le pavillon royal, pour juger conformément au droit selon quel châtiment et quel supplice les quatre traîtres mourraient. Les uns proposent qu'ils soient écorchés, les autres qu'on les pende ou qu'on les brûle.*]

Dans cet extrait du roman *Cligès*, la présence d'agents responsables de l'exécution des actions de *pendre* et *ardre* est impliquée par le contexte de la narration du *jugement* des prisonniers. Selon la situation initiale¹⁰, l'assemblée des chevaliers doit se prononcer sur le sort des traîtres : dans les propositions faites par les uns et les autres, *on* renvoie au « personnel subalterne » chargé de l'exécution des peines. Dans une analyse actancielle (*cf.* Greimas 1966), il désigne les adjoints intervenant dans la macro-proposition « action » et aidant les protagonistes principaux à réaliser leur objectif. Le pronom vise donc un ensemble délimité de référents spécifiques mais non identifiés individuellement, autrement dit il s'agit d'un *on* indéfini spécifique qui exclut le locuteur.

Le rôle d'adjoint correspond également à l'occurrence *on* du passage suivant du *Roman de Thèbes* :

(6) Des mes ne vos quier fere fable,
 assez en aportent a table ;
danzel les servent plus de dis,
 n'i a celui ne soit de pris.
 Pour leur amor menja li rois,
 o eus menja d'un braon frois.
 Quant il oreint assez mengié,
 pluseurs vins beü et changié,

10. Nous renvoyons à la théorie des séquences (Adam, 1992). Le prototype de la séquence narrative comporte cinq macro-propositions : la situation initiale, le noeud (ou déclencheur), l'action, le dénouement, la situation finale.

les napes ostent *li serjant*,
 les chandeles lessent ardant.
 En la chambre ot si grant clarité
 com se ce fust el temps d'esté.
 Pour ses filles li rois envoie,
 manda a la mestre ques conroie
 que gentement les apparoit
 et en la chambre les envoit.

[...]

[*portrait détaillé des jeunes filles*]

Mout parolent cortoisenement
 et ne font pas lonc parlement ;
 au pere craingnent qu'il n'annuit,
 car auques passe de la nuit.
 Li rois a demandé le vin,

l'on l'aporte en coupe d'or fin.

Quant ont beü li chevalier

1000 qui sont tuit las de chevalchier,

li lit sunt fet si vont dormir. (*Roman de Thèbes*, vv. 931-946, 993-1001 ; BFM)

[*Je ne veux pas vous parler longuement des mets : on en apporte beaucoup sur la table ; des jeunes gens les servent, ils sont plus de dix, et tous sont de grande valeur. [...] Quand ils eurent bien mangé, [...], les serviteurs ôtèrent les nappes et laissèrent les bougies des chandeliers allumées. [...] Le roi fait venir du vin ; on lui en apporte dans des récipients d'or pur.*]

Dans cet extrait du tout premier roman (milieu du XII^e siècle) rédigé en français, l'hétérogénéité séquentielle produit un enchaînement de passages descriptifs dans la narration. Le souper décrit se termine par un geste précis des serviteurs (*serjant*) qui ôtent les nappes et laissent en place les chandeliers d'argent. *Li serjant* fonctionne comme une anaphore lexicale par rapport à son antécédent introduit au vers 933 (*danzel ... plus de dix*). Cette reprise anaphorique produit un changement au niveau de la présentation des adjutants : tandis que le terme *danzel* met en avant le sème de la jeunesse, pour transformer les jeunes gens en éléments constitutifs du décor somptueux dans lequel se déroule le repas, *serjant*, quant à lui, fait passer au premier plan l'aspect fonctionnel. Dans la situation finale du souper, les jeunes serviteurs sont ainsi réduits à leur fonction de service. Dans la deuxième partie de la soirée, le roi fait venir du vin. C'est le pronom *on* qui assure le rôle sémantique d'agent du procès « apporter le vin ». Comme dans l'exemple 5, il s'agit d'une référence indéfinie et spécifique. Ce qui lie le pronom *on* à la chaîne de référence établie dans le contexte de gauche, c'est le pointage vers un référent réalisant une fonction de service, sans cependant reproduire l'identité fonctionnelle aussi au niveau individuel.

Le cadre d'emploi des pronoms *on* à référence personnelle et de type déictique correspond aux séquences dialogales où le pronom peut se substituer à *je*, *tu* ou *vous*. Contrairement aux emplois fréquents de *on* à référence indéfinie, à valeur générique ou spécifique, la référence personnelle est plutôt rare en ancien français. La valeur déictique implique une inscription du référent de *on* dans la

situation d'énonciation, fonctionnement attesté dans l'exemple suivant, souvent cité dans des études antérieures (p.ex. Ménard 1988 ; Prévost 2020):

- (7) AUBERONS AU TAVRENIER
 Que vent *on* chaiens ?
 LI TAVRENIERS
 C'*on* i vent ?
 Amis, un vin qui point ne file. (J. Bodel, *Jeu de Saint Nicolas*, ca 1200, v. 256-258, cité par Ménard 1988 : § 28 ; BFM)
 [Que vend-on ici ? – Ce qu'on y vend ? Ami, un vin qui est bien épais.]

Sur l'ensemble des 20 occurrences de *on* dans le *Jeu de Saint Nicolas*, dominé par la présence de séquences dialogales, on ne relève que quatre emplois dans lesquels la valeur du pronom est liée à sa dimension d'interlocution directe : ainsi, dans l'extrait cité, *on* renvoie à l'interlocuteur au vers 256 et au locuteur dans la réplique reprise par le tavernier (v.257). Dans la majorité des attestations, la référence est indéfinie de type générique¹¹ ou spécifique¹².

2. De l'ancien français au moyen français et au français préclassique : diversification des genres et complexification des valeurs

Sur le plan de la langue, le moyen français (XIV^e-XV^e s.) se distingue de l'ancien français par un certain nombre de traits comme la disparition de la déclinaison, la généralisation de l'expression de l'article, ou la progression de l'ordre à sujet thématique en tête favorisant l'expression du sujet pronominal devant le verbe. Les confusions des désinences verbales dues à la chute des consonnes finales dans la prononciation entraînent cette généralisation du pronom personnel sujet qui participe à la mise en place d'une langue qui « tendra à faire du pronom sujet un élément clitique à part entière foncièrement attaché au verbe » (Buridant 2000 : 437). C'est dans ce contexte que le pronom *on* poursuit son parcours diachronique. Sur le plan morphologique, on observe que les variantes attestées dans les textes en ancien et moyen français (*l'hom*, *l'om*, *l'on*, *l'en*, *l'em* ; *on*, *en*, *an*) enregistrent les phases du processus de grammaticalisation qui mène du substantif *home* à *on/en*, pronom de la personne indéterminée, en passant par *l'on/l'en*. Le recours à l'une ou l'autre de ces formes peut être conditionné par la variation diatopique ainsi que par la métrique. En moyen français, on trouve encore fréquemment la forme *l'en*, surtout dans les textes en vers. D'autre part, comme le signale Ch. Marchello-Nizia, « c'est également en moyen français que se développe l'emploi de ce pronom comme

11. « Amis, on m'apele Connart. » (v.599 ; *Mon ami, on m'appelle Connard.*)

12. Lors commanda que on li maint Le preudomme sans lui grever. (vv. 98-99 ; *Il commanda alors qu'on lui amène le saint homme sans le tourmenter.*)

substitut de toutes les personnes, pourvu qu'il s'agisse d'animés » (1997 : 225). Nous avons déjà souligné la rareté des *on* de dialogue à valeur déictique pour l'époque de l'ancien français. Même si Nyrop (1930, V) signale déjà quelques emplois de type personnel (valeurs déictique et anaphorique) en ancien français¹³, c'est donc surtout à la période du moyen français que se dévoile le « caractère omnipersonnel¹⁴ » de *on*.

2.1. **On dans la narration en moyen français**

Les emplois du pronom indéfini *on* dans les textes à dominante narrative rédigés en moyen français confirment les valeurs principales attestées à l'époque de l'ancien français : d'un côté un pronom sujet indéfini au service de l'expression de valeurs de généricté (proverbes, sentences, expression d'habitudes), et de l'autre, un pronom dont le référent est une personne ou un groupe indéterminé agissant en dehors de tout contexte de généralité ou d'habitude. L'exemple (8) illustre le premier type d'emploi du pronom *on* :

- (8) [situation finale SEQUENCE 1 :] Sur ce Aigres prinst congé du roy et des barons et les baisa tous au departir, que toute l'onnour qu'ilz porent lui firent a celle departie, et mesmes la roÿne Melia le baisa moult doulement au departir en plourant, et lui donna un moult riche annel d'or par fine amistié. [situation initiale SEQUENCE 2 :] Et atant Aigres se mist a voie, lui et Gallopin, et le roy lui donna conduit parmi sa terre moult honnorablement de si a un port qui s'en aloit a Romme. Dont s'en entra Aigres en mer, et Galopin avecques lui, et les barons s'en retournerent moult douleus et les commanderent a Dieu. Et adonc [351] fu Aigres moult joyans, quant il se parti, qu'il sçot qu'il aprochoito la cité de Romme, ou il desiroit tant a venir que pour nul avoir il ne s'en tenist. Helas ! comme il savoit mauvaiselement la grant mesaventure qui l'attendoit, car se il le sceüst, il feust moult enviz alé celle part, maiz **souvent avient** que *on va* liement a son ennuy et a son contraire et **est on** engrant de partir du lieu ou *on a* tant de bien pour aler en autre païs ou *on a* tant de doulour et de meschief. Et pour ce **dist** le prouvencel : « Qui bien est, pour quoys se muet ? » De ce vous *lairons* et vous *dirons* d'Aigres, qui s'en aloit par mer bault et liez, car il esperoit prouchaines nouvelles de son pere et de sa mere, que moult avoit desirez a veoir et a trouver. (*Roman de Bérinus*, tome 1, 357 ; BFM).

[*Sur ce, Aigre prit alors congé du roi et des barons... C'est en compagnie de Galopin qu'Aigre prit la mer... Aigre ressentait une immense joie quand il partait... Hélas ! s'il avait connaissance, ne serait-ce qu'insuffisamment, du grand malheur qui l'attendait... car s'il l'avait su, il serait parti contre son gré, mais il arrive souvent qu'on se rende avec joie dans une situation difficile et hostile et qu'on soit empressé de quitter le lieu où l'on vit le bonheur pour aller dans un autre pays où on subit tant de douleurs et de malheurs. Et c'est pour raison que le proverbe dit...]*]

-
13. Pour illustrer ces emplois médiévaux, Ch. Marchello-Nizia (1997 : 225) emprunte les exemples suivants à Nyrop : *Toutes les censes qu'on doit et doveront à l'aiglise de Saint Pierre.* (*on = ils* ; *Hist. Metz*, III, 237 ; cité par Nyrop, V, p. 81) ; *Biaus niés, dist l'amulainne, oiés c'om vous dira.* (*on = je* ; *Bastars de Bouillon*, 4763, cité par Nyrop, V, p. 375).
14. *On* « prend un caractère omnipersonnel que dénonce sa capacité de signifier, en discours, n'importe quelle personne animée » (Moignet, 1965 : 133).

Dans cet extrait d'un roman en prose du XIV^e siècle, le pronom sujet indéfini *on* apparaît dans un passage de transition entre deux séquences narratives (situation finale de la séquence 1 : départ du château après la fête des noces ; situation initiale de la séquence 2 : le voyage sur le chemin de Rome). Cet enchaînement d'une vérité d'expérience permet d'annoncer un changement de l'état psychologique dans lequel se trouve le protagoniste principal, encore *moult joyans* au moment du départ. Le caractère générique des expériences faites par le sujet *on* est consolidé par le passage au présent de vérité générale (qui se substitue au passé simple du récit de la situation finale dans le contexte de gauche) ainsi que par la présence de l'adverbe « souvent ». La vérité de cet énoncé est appuyée par le proverbe qui suit (*Et pour ce dist le prouvencel* : « *Qui bien est, pour quoy se muet ?* »), utilisé surtout pour sa force argumentative et considéré comme le garant d'une opinion vraie et communément admise. *Li prouvencel* peut être analysé comme un équivalent paradigmique du pronom *on* ; les deux étant à l'origine de procédés correspondant à des vérités de bon sens qui sont le « fruit de l'observation et de l'expérience » (Rodegem, 1972 : 684). La parole du provençal confirme ainsi la véracité de l'expérience faite par *on*, tandis que le récit des événements vécus par Aigres l'illustrera. Nous rattachons le pronom *on* par inférence au narrateur dans la mesure où le point de vue représenté à partir de la borne énonciative *Hélas*, marque linguistique embrayant sur le point de vue du narrateur, est celui de l'auteur qui projette un point de vue spécifique (Rabatet, 2023) sur le parcours d'Aigre. L'emploi du *nous* de modestie (*De ce vous lairons et vous dirons d'Aigres...*) permet au narrateur de se mettre en retrait mais tout en revendiquant son statut d'auteur ayant le pouvoir de réorienter le discours vers le personnage après ce passage de commentaire.

Dans l'exemple (9), les actions réalisées par l'agent *on* s'inscrivent dans la chronologie des événements narrés, sans se détacher de la trame narrative. *On* renvoie à des individus spécifiques mais non identifiés parce que, du point de vue de l'organisation narrative, il s'agit de protagonistes subalternes, exerçant une fonction de service ou jouant un rôle secondaire dans le récit. Au sein du schéma actanciel (cf. Greimas 1966, Fillmore 1975), le fonctionnement décrit correspond au rôle de l'adjuvant :

- (9) De rechef commanda ledict duc que *on* le menast pendre, ce qui fut fait. En le menant, ledit Sifron requist à plusieurs qu'ilz pryassent à leur maistre pour luy [...] Plusieurs qui le congoisoynent en avoyent pitié, et vindrent delibérément de parler à leur maistre pour faire ceste requeste qu'il luy pleüst de l'ouyr. Mais ce mauvais conte estoit à l'huys de la chambre de bois où logeoit ledict duc et gardoit que nul n'entrast et refusa l'uis à ceulx-là, disant : « Monsr dit que l'*on* s'avance de le pendre. » (COMMYNES Ph., *Mémoires*, T.2, 1489-1491, p. 138, DMF)

[*Puis, ledit chef militaire commanda qu'on l'accompagnât pour le pendre, ce qui fut fait. Sur ce chemin, ledit Sifron supplia plusieurs d'adresser une demande instante en sa faveur à leur maître. [...] Plusieurs qui le connaissaient et avaient pitié de lui, s'adressèrent résolument à leur maître pour faire cette requête... Mais ce méchant comte qui se trouvait à l'entrée de la chambre en bois dans laquelle logeait ledit chef militaire [...] leur refusa l'entrée en disant : « Monseigneur dit qu'on se prépare à le pendre. »*]

Ce type d'exemple témoigne de l'existence de ce « continuum allant du plus générique au plus spécifique » (Flöttum, Jonasson & Norén, 2007 : 24). Rappelons aussi que, selon Blanche-Benveniste (2003 : 45), *on* peut s'orienter « vers tous les humains placés dans les circonstances que mentionne l'énoncé ». Le caractère spécifique de la situation décrite dans l'exemple (9) permet, selon nous, de restreindre la référence de *on* et de la situer du côté du pôle spécifique de ce continuum. Dans cette séquence narrative, *on* désigne alors des personnes déterminées par le récit et la spécificité de la situation.

2.2. Expliquer, argumenter, informer : du moyen français au français préclassique

2.2.1. *On* dans des contextes de généralité ou d'habitude

Tandis que l'extrait (9) est encore représentatif des textes à dominante narrative, la période du moyen français se caractérise surtout par le développement de textes à dominante explicative et argumentative. La prose scientifique est en pleine constitution ; dans un premier temps, elle se manifeste, dès le XIII^e siècle, dans le discours encyclopédique qui aborde tous les sujets relatifs au monde physique (la cosmographie, les animaux, l'histoire et la géographie, la médecine, la diététique...). Ce discours scientifique se forge au contact des autres discours avec lesquels il coexiste ou qui l'ont précédé¹⁵. Il n'est donc pas étonnant de retrouver aussi au sein d'un discours explicatif des procédés traditionnels exploités par les schémas narratifs. Comme nous l'avions vu à l'aide de l'exemple (8), l'articulation de séquences narratives peut être réalisée par des enchaînements, des parenthèses justificatives, dont le contenu met en scène un agent indéterminé, support d'une vérité générale affirmant le lien logique qui conduit le récit de la séquence a) à la séquence b). Le discours à dominante explicative n'est pas complètement absent des productions textuelles en ancien français. Ce sont surtout des opérations descriptives qui sont au service de l'explication,

15. « Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver des rapprochements, toujours ponctuels et rapides, avec le roman courtois, la chanson de geste, le récit de l'historien ou celui du marin, l'œuvre de Chrétien de Troyes, le texte juridique ou bien encore le sermon. Il nous a paru intéressant de souligner ce que le discours scientifique pouvait avoir de commun avec tous ceux-là, mais surtout de montrer comment il utilise à des fins qui lui sont propres des procédés tellement traditionnels qu'on en finissait par penser qu'ils ne pouvaient fonctionner autrement et qu'on en arrivait même à ne plus les voir. » (Silvi, 2003 :21)

comme c'est le cas, par exemple, dans les traités sur les propriétés des pierres précieuses. Dans le *Lapidaire en prose* de la fin du XIII^e siècle¹⁶, on identifie des emplois de *on* tout à fait comparables à ceux dans des textes explicatifs en moyen français. Le *Lapidaire* contient 63 occurrences de la forme *hom*¹⁷ dans le rôle d'un sujet agentif, indéfini et générique, accomplissant une action qui s'inscrit dans une situation donnée et implique une habitude à adopter : *trouver* la pierre (13 occurrences), *l'appeler* + nom propre (2 occurrences), *porter* la pierre au cou ou au doigt (6 occurrences). L'agent indéfini *on* s'oriente vers tous les humains placés dans les circonstances décrites et conditionnant la description réalisée. Dans le discours explicatif en moyen français, la description reste une stratégie discursive pour transmettre un savoir, mais il s'agit aussi de développer des relations logiques du type cause-conséquences afin de les mettre au service d'une parole de véridiction qui puise dans des vérités générales se basant sur des expériences ancrées dans la réalité concrète.

À la construction impersonnelle se situant à l'ouverture du traité de jardinage du *Mesnagier de Paris* (vers 1393 ; exemple (10)) répond le pronom indéfini dans le rôle sémantique d'agent des actions de jardinage présentées au premier paragraphe de ce traité :

- (10) Primo est a noter que tout ce que l'*on* seme, plante ou ente, l'*en* le **doit** semer, planter ou enter par temps moite, et au soir ou au bien matin avant l'ardeur du soleil, et en decours, et doit l'*en* arrouser le pied et la terre et non la fueille. Item, par l'ardeur du soleil l'*en* ne **doit** mie arrouser, mais au soir, et au matin. (*Le Mesnagier de Paris*, 118 ; DMF)
[Primo, il est à noter que tout ce que l'on sème, plante ou greffe, on doit le faire par temps humide, soit le soir, soit de bon matin, avant que le soleil ne tape [...] ; et on doit arroser le pied de la plante et la terre qui l'entourent, et jamais le feuillage. Item, on ne doit jamais arroser lorsque le soleil tape...]

La nécessité de « noter », et donc de s'approprier un savoir illustré par des actions attribuées à des sujets indéterminés, fait partie des procédures de crédibilisation d'un discours didactique orienté vers le savoir-faire. L'interprétation indéfinie générique du pronom *on* inclusif de l'exemple (10) peut être consolidée par la prise en compte du verbe modal *devoir* qui est souvent un indice pour ce type d'interprétation « en vertu du caractère non factuel de la situation » (Flöttum, Jonasson & Norén, 2007 : 41) décrite par l'auteur. Dans le discours explicatif /argumentatif en moyen français, le proverbe quitte son rôle de relais ou de formule parenthétique liant deux séquences narratives afin de se doter d'un pouvoir d'authentification du dire.

Ce dernier exemple est l'occasion de rappeler que le système linguistique de l'ancien et du moyen français offre d'autres possibilités pour exprimer l'idée

16. Le texte peut être consulté via la *Base de français médiéval* : http://txm.bfm-corpus.org_

17. À ces 63 occurrences de *hom* s'ajoutent 5 occurrences de *hum* et une attestation de la forme *om* pour la même valeur d'emploi. Les formes *home* et *hume* sont réservées à l'emploi nominal.

que l'agent responsable de l'état ou du procès est non spécifié. C'est le cas des locutions impersonnelles marquant la nécessité, l'obligation, la convenance (*primo est à noter que*). C'est également le cas des verbes pronominaux à « valeur passive », qui se développent surtout à partir du XV^e siècle dans les textes techniques¹⁸, et des constructions passives, comme dans cet autre extrait du *Mesnagier de Paris* où *on* alterne avec des constructions au passif :

- (11) Et quant elles [feves de maraiz] se lievent hors de terre, si tost qu'elles poingnent *l'en* les doit harser et rompre le premier germe, et si tost qu'elles ont six fueilletz *l'en* les doit seurfouyr. Et de toutes icelles les premières venues sont les plus chieres ; et doivent estre mengees le jour qu'elles sont escoisses,... (*Mesnagier de Paris*, 118 ; DMF)
[Dès qu'elles (*les fèves des marais*) sortent de terre, *on* doit herser et rompre le premier germe ; aussitôt qu'elles ont six feuilles, *on* doit les couvrir de terre. Ces premières fèves sont les plus chères. Elles doivent être mangées le jour même où *on* les écosse/sont écossées...)

Tandis que les occurrences des exemples (10) et (11) mettent en scène un agent indéfini impliqué dans une activité spécifique, le jardinage, le pronom *on* de l'exemple suivant renvoie à l'énonciateur d'une sentence commune (*proverbe*) « à laquelle l'usage accorde foi, que l'opinion publique adopte et qui correspond à une vérité confirmée » (de Vendôme, cité par Faral, 1924 : 113) :

- (12) Mais l'amistié de ceulz qui sont vertueus est bonne ; car par parler et converser ensemble leur amistié et leur vertu acroist, et sont fais meilleurs par ce que ilz oeuvrent ensemble et adrescent l'un l'autre en bien. Et reçoivent l'un de l'autre choses ou il ont grant plaisir. Et de ce dit *l'en* en proverbe que des bons *l'en* a biens. Et en tant soit dit de amistié, et après il convient dire de delectacion. Ci fine le .IXe. livre. (ORESME N., *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, c.1370, 495 ; DMF)
[L'amitié qui lie ceux qui sont doués de qualités humaines est bonne ; car le fait de se fréquenter et de parler ensemble fait croître leur amitié et leur vertu. [...] Et ils se donnent mutuellement des choses qui leur font grand plaisir. Et à propos de cela on dit dans un proverbe que des bons ne peut venir que du bien. [...]]

Le discours argumentatif mis en place dans cet extrait des *Ethiques d'Aristote*, traduites par Oresme, se dirige vers une vérité du lieu commun (*des bons l'en a biens*). Concernant le recours au pronom *on*, on note sa présence aussi bien dans la formule d'introduction que dans la sentence proprement dite ; le pronom y désigne l'énonciateur d'une assertion véridique se basant sur l'expérience concrète de « tout le monde ». La place accordée à la sentence dans

18. « Cette importance du type de texte peut s'expliquer par les propriétés aspectuelles du pronominal, qui, évoquant le procès dans son déroulement, ou sa réitération, donne à l'énoncé une valeur habituelle ou gnomique, et par l'accent qui est mis sur l'événement, l'agent étant d'ordinaire effacé. [...] le pronominal permet d'évoquer un agent non spécifique et de renvoyer à un procès habituel :

- *se pourra congnoistre la grandeur* [...] (*Commynes, Mémoires 1*, p.2)
- *toutes entreprises se doyent bien peser et bien débatre* (*id.*, 1489, p.154) » (*Grande Grammaire Historique du français*, chapitre 35, pp. 1303-1304)

le dispositif argumentatif témoigne de son rôle : il s'agit de l'argument final vers lequel s'oriente le discours et qui se présente sous forme d'un « argument par illustration »¹⁹ puisqu'un fait générique abstrait s'y trouve exemplifié par un fait générique empirique. Un proverbe étant « usuellement employé dans l'objectif de servir le projet argumentatif de celui qui l'emploie, de le rendre valide car en conformité avec une instance supérieure extérieure : la sagesse populaire » (Fournet, 2005 : 37), nous interprétons le recours à cette instance comme une marque d'adhésion de l'auteur à la vérité imposée dans et par le proverbe. Dans son emploi indéfini et générique, *on* inclut toujours l'auteur et vise à inclure le destinataire dans l'ensemble hétérogène d'animés qu'il désigne. Le profil du destinataire peut aussi être spécifique car déterminé par le type de savoir transmis. En effet, fréquemment, en moyen français, la vérité d'expérience établie ne s'applique que dans des circonstances spécifiques, mettant en scène des agents spécifiques. La portée de la vérité est donc limitée à des communautés d'expérience au sein desquelles *on* devient le garant d'une opinion vraie car confirmée par l'expérience. Parmi ces domaines on relève par exemple la chasse (13) ou celui de l'art militaire (14) :

- (13) Et aussi d'un meïsme lengaige parle *l'en* en chasce diversement selon les bestes que *l'en* chasce, quar *on* ne parle mie a ses chienz, quant *on* chasce les sangliers einsi comme *on* fet quant *on* chasce le cerf, ne, quant *on* chasce chevreul ou lievre ou autres bestes. (PHEBUS G., *Livre de chasse*, 1387-1389, 144 ; DMF)
[Aussi dans ce même langage de la chasse on parle différemment selon les bêtes que l'on chasse, car l'on ne parle pas à ses chiens de la même façon selon que l'on chasse le sanglier, le cerf, le chevreuil, le lièvre ou d'autres animaux.]
- (14) Tantost vindrent ces nouvelles au Jouvencel, qui fut courroucié de la prise de Connin et de ses compagnons et dit que Connin ne devoit pas charger sans commandement et qu'il y fust et qu'ilz eussent tous advizé le temps de ce faire. Souvent advient, quant *on* cuide gaignier, que *on* pert. Mais toutefoiz *on* doit penser, quant *on* chevauche une grande compagnie qu'il en demeure toujours derrière ; et doit *l'en* toujours descouvrir tout le païz couvert avant que *on* passe passaige, ne gué, ne boys, ne chemin creux, ne riens là où gens se puissent musser. (BUEIL J., *Le Jouvencel*, t.1, 1461-1466, 214 ; DMF)
[Le Jouvencel reçut aussitôt les nouvelles ; il était contrarié à cause de la capture de Connin et de ses camarades et dit que Connin ne devait pas attaquer sans en avoir reçu l'ordre [...]. Il arrive souvent que l'on perde quand on se croit vainqueur. Il faut cependant prendre en compte que, quand on poursuit une grande troupe à cheval afin de l'attaquer, qu'une partie (de l'armée) reste toujours en arrière ; on doit toujours bien regarder tout le terrain avant de s'engager dans un passage, un bois, un chemin, partout où des gens pourraient se cacher.]

Comme dans l'exemple (12), la référence de *on* est indéfinie mais, contrairement à ce même exemple, les emplois attestées dans (13) et (14) tendent plus vers le spécifique car ils sont ancrés dans des contextes prêtant à la spécificité.

19. Il s'agit de l'une des trois fonctions argumentatives de la technique d'argumentation. Les deux autres sont celles d'« exemple » et de « modèle » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 2000 : 471)

Cette dernière est à mettre en relation avec la diversité des savoirs exprimés en langue vulgaire et la volonté de prise en compte du public pour lequel ces textes sont écrits. Ce public peut être un public laïc et non savant, comme celui des encyclopédies en prose du XIII^e siècle²⁰, ou un public de pairs pour lesquels l'auteur expose et explique un savoir. C'est le cas, par exemple, du *Livre de Chasse* de Gaston Phébus, comte de Foix et vicomte de Béarn, qui était un grand chasseur et amateur d'ouvrages de vénerie et de fauconnerie. Le *Livre de chasse* fut, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, le bréviaire de tous les adeptes de l'art de la chasse. Il s'agit d'un ouvrage d'instruction pour les chasseurs, décrivant dans le détail comment mener à bien une chasse à courre. Le savoir présenté dans ces écrits en langue vulgaire n'en est pas simplifié pour autant. Ce savoir est déployé dans des séquences explicatives et descriptives dans lesquelles *on* devient un agent indéfini associé à des actions caractéristiques des domaines de compétences présentées. Il ne s'agit pas – comme dans les séquences à dominante narrative – de personnages subalternes entraînés dans les actions par les protagonistes principales, ou d'emplois gnomiques de *on* dans lesquels les actions réalisées par cet agent indéfini se situent dans un espace parallèle à celui de la narration pour servir de point de comparaison. Les modes de vie et la nature des occupations des lecteurs ciblés par les textes explicatifs posent un horizon d'attente du point de vue du contenu du discours et de celui de la construction du référent du pronom-sujet indéfini *on* : même si le référent exact reste non identifiable, l'exemple (13) situe le discours et les actions de l'agent *on* dans le domaine de la chasse ; dans l'extrait (14) se dessine l'image d'un référent familiarisé avec l'art militaire.

Un autre type de circonstances à l'origine de la mise en place d'un discours explicatif conditionne la valeur de *on* : les épidémies de peste. Dans les traités de peste rédigés en moyen français et encore à l'époque de la Renaissance, on observe un emploi intéressant du pronom *on* centré sur le destinataire. Les deux adaptations françaises du *Compendium de epidemia*²¹ (1348) s'adressent

20. « La transmission du savoir repose sur un rapport de confiance entre le savant et l'ignorant, le lettré et l'illettré, celui qui connaît le latin et celui qui l'ignore. Le clerc qui se lance dans cette entreprise pédagogique passe un contrat tacite avec un public culturellement différent de lui. Son travail n'a de sens que s'il produit un effet sur lui, alimente ou suscite en lui une curiosité sur le monde, l'incite à comprendre et à réfléchir. Or, étant donné l'âge adulte et le rang social élevé de son public, il ne s'agit pas d'écrire un manuel scolaire. Le temps manque à ces mondains, il faut rédiger un *digest* qui leur permette de mieux comprendre la machine du monde, de gagner en intelligence, en rationalité. » (Connochie-Bourgne, 2006 : 117)

21. Le *Compendium de epidemia* est un écrit sur la peste de 1348. Le texte officiel latin a été rédigé par les membres de la Faculté de Médecine de Paris sur l'injonction du roi Philippe VI de Valois. Les deux traductions françaises contemporaines qui ont été réalisées à partir de l'original latin « relève[nt] de la vulgarisation et implique[nt] des modifications parfois importantes, une adaptation du savoir à un public différent, moins cultivé, aux préoccupations différentes ». (S. Bazin-Tacchella, 2001 : 107)

à un public frappé par la gravité des épidémies et par l'ampleur des ravages causés par la contagion. L'idée de contagion a constamment obsédé les auteurs et les amenés à réfléchir sur les manifestations de la pestilence, le rôle de l'air corrompu, et à expliquer les mesures préventives et la préparation de remèdes appropriés. C'est ce contexte spécifique qui a produit des traités de peste dans lesquels le pronom apparaît régulièrement et semble alors désigner tout lecteur potentiel des traductions²² contemporaines, concerné par la peste. Comme l'a souligné S. Bazin-Tacchella, « le public auquel sont destinées ces adaptations n'est vraisemblablement plus un public professionnel » (2001 : 111). Malgré les différences qui séparent les deux traductions – une adaptation A présentée comme une « traduction fidèle », voire « savante » (selon A. Coville, cité par S. Bazin-Tacchella, 2001 : 109) et une version B, « adaptation pratique à l'usage du public » (*ibid.*, p. 110) – les emplois fréquents de *on* centrés sur le lecteur représentent un point de convergence entre les deux versions. Ce constat concerne, plus particulièrement, les chapitres consacrés à l'alimentation où l'auteur dispense dans des passages à dominante explicative/informative, rythmés par la présence de fragments descriptifs et argumentatifs, des conseils pratiques sur les aliments à éviter ou à privilégier pendant l'épidémie, ainsi que leur préparation.

- (15) **Nous**²³ devons considérer joutxe les boires et les mengiers *c'on* se doit abstenir de boire et de mengier a outrage et sans nécessité et se doit *on* abstenir de choses qui sunt moistes, pour ce qu'elles accroissent l'epydimie. (adaptation A, chapitre 3 : Des boires et des mengiers ; texte reproduit par S. Bazin-Tacchella, 2001 : 132-156²⁴, p. 138) [Concernant les boissons et la nourriture, nous devons prendre en compte qu'il faut s'abstenir de boire et de manger à l'excès et sans nécessité et qu'on doit s'abstenir de choses humides parce qu'elles contribuent au développement de l'épidémie.]

-
22. Le recours au pronom *on* dans des textes traduits/adaptés à partir du latin peut correspondre à des formes et constructions différentes en latin (un pronom indéfini ou un nom au pluriel – comme *homines* – donnant à la phrase une portée générale, un verbe au passif personnel dont le complément d'agent n'est pas exprimé, un verbe au passif impersonnel, un verbe dont le sujet n'est pas précisé : à la 1^{re} ou à la 3^e personne du pluriel (pour certains verbes), un verbe à la 2^e personne du subjonctif). Nous nous contentons ici de signaler cet aspect qui mérite une étude approfondie dans la mesure où l'utilisation fréquente de *on* dans les parties consacrées au régime et au traitement de la peste dans les deux adaptations pourrait, en effet, correspondre à une pratique courante, une routine produisant des schémas comme *on* + verbe de modalité *vouloir*, *pouvoir*, *devoir* + infinitif (verbe d'action décrivant des situations sous le contrôle d'un agent).
23. C'est nous qui mettons en gras.
24. Nous nous appuyons sur les textes reproduits par S. Bazin-Tacchella (2001 : 132-156).

- (16) Et les autres chars devant dites s'ont les mengue bouillies en l'iaue, bon est que en temps d'yver, elles soient confites avec bonnes espices aromatiques, sicomme canele, gingembre, girofle, cubebes avec vert jus et vin aigre ou meismement les chars devant dictes peut on confire en gelee ou en galentine des espices devant dictes. (adaptation A, chapitre 3 ; *ibid.*)
[Concernant les autres viandes mentionnées, on les mange cuites dans l'eau et, pendant l'hiver, il est bien de les confire dans de bonnes épices aromatiques [...] et on peut même confire ces viandes dans des sauces à consistance gélatineuse et relevées d'épices ...].
- (17) On ne doit menger nulles choses dont le corps soit travailliez ne soit flebiz, mes le doit on eschever plus que en autre temps et aussi se doit on garder de trop grant remplissement et de grant enanition. Et si doit on garder que on ne menjuce point au matin jusques atant que on ait le benefice du ventre, ne souper aussi jusques le disner soit bien digerez. (adaptation B, Le second point ; *ibid.* p. 150).
[On ne doit rien manger qui fatigue ou affaiblisse le corps mais on doit le préserver plus qu'à d'autres moments et on doit également éviter de se remplir trop le ventre ou l'épuisement par défaut de nourriture. Et on doit veiller à ce que l'on ne mange point le matin avant l'évacuation qui soulage le corps...]

Dans ces extraits des deux adaptations françaises du *Compendium*, on relève l'emploi du pronom-sujet indéfini *on* dans le rôle sémantique de l'agent d'actions conseillées (*peut-on confire en gelee*) ou prescrites par des formules jussives (*on se doit abstenir... ; on ne doit menger..., mes le doit on eschever... ; et aussi se doit on garder*). Dans cet emploi indéfini générique, *on* s'applique à l'ensemble des hommes contextuellement donné. La présence du pronom corréférentiel *nous* dans l'exemple (15) permet de caractériser *on* comme inclusif du locuteur, même si le statut énonciatif de ce dernier semble être ambigu : aussi bien inclusif (l'auteur subit également la situation épidémique) qu'exclusif (l'auteur a le statut d'autorité médicale pouvant agir sur les hommes). C'est cette autorité médicale qui est à la source des injonctions (*devoir*) et des conseils dispensés (*pouvoir*) dans les exemples (15), (16) et (17). Le discours de l'adaptation B, version « pratique à l'usage du public » (17), correspond davantage à une série d'injonctions qu'à un discours savamment construit. Ce n'est que son rattachement au texte source latin qui le lie encore à l'autorité médicale et donc à la source d'énonciation. L'origine officielle du *Compendium* n'est plus mentionnée et l'adaptateur n'utilise que de vagues références aux *sages* (les maîtres de la Faculté de Médecine de Paris) et aux *anciens mestres*. La mise au premier plan de mesures (régimes et traitements, préparation de remèdes) contre l'épidémie passe par des constructions impersonnelles, des passifs incomplets et le pronom sujet indéfini *on*. Les 19 paragraphes²⁵ consacrés à l'alimentation dans l'adaptation B contiennent 40 occurrences du pronom *on* à valeur indéfinie et générique. Dans l'adaptation A, le chapitre *Des*

25. Les 19 paragraphes de l'adaptation B contiennent entre 35 et 60 mots, tandis que les 14 paragraphes consacrés à cette même thématique dans l'adaptation A sont un peu plus développés (entre 60 et 100 mots en moyenne par paragraphe).

boires et des mengiers est constitué de 14 paragraphes dans lesquels on relève 21 occurrences de ce même type d'*on*. À ces mobilisations très fréquentes de l'agent *on* comme producteur ou utilisateur de remèdes préservatifs et curatifs s'oppose le nombre très faible d'occurrences de *on* – voire son absence – dans les passages expliquant les causes de l'épidémie.

À l'époque de la Renaissance, qui se caractérise par une abondante production de traités de peste, la subjectivité de l'auteur est souvent explicitement affichée. V. Montagne résume les spécificités du dispositif énonciatif de ce genre discursif de la façon suivante : « Le traité de peste est le discours d'un 'je' adressé à un 'tu'/'vous' » (2017 : 133). Concernant le pôle émetteur de ce discours, en dehors du pronom *je*, il peut également être représenté par le *nous*, « nous » dit « de modestie », employé par certains auteurs pour effacer leur rôle, ou « nous » de majesté, énallage pour un « je ». En dehors de ces *nous* emphatiques où le pronom renvoie à un individu unique, on relève aussi des emplois dans lesquels *nous* inclut les lecteurs. Le pronom *on* peut se rattacher aux deux pôles de l'axe de communication : il se substitue parfois au *nous* emphatique et apparaît régulièrement pour désigner le lecteur du traité. C'est ce deuxième type d'emploi qui nous permet d'établir des parallèles avec le *Compendium* en moyen français. Comme dans le discours essentiellement explicatif des deux adaptations françaises du *Compendium*, le pronom *on* qui cible avant tout le lecteur, se caractérise par un fonctionnement plus ambigu du point de vue du statut du locuteur. En tant qu'autorité médicale, il domine le groupe auquel renvoie *on*, statut qui lui permet d'agir sur les lecteurs en leur adressant des injonctions formulées au présent de l'indicatif, avec le verbe déontique « devoir », au subjonctif jussif ou avec un futur de valeur injonctive, comme dans l'exemple suivant :

- (18) [...] *on bruslera* le soir ou un serment, ou fagot de bois sec, thim, rosmarin, et semblables aromatiques, au devant et dedans leurs dictes maisons... (De Beaufort, 1580, vue 22, cité par Montagne 2017 : 222)
- [*Le soir, on brûlera ou un rameau de la vigne, ou un faisceau de branches sèches...*]

L'explication et l'argumentation mobilisent des stratégies discursives qui sont au service de la transmission d'un savoir qui prend appui sur la commune expérience humaine. Le pronom *on* peut aussi jouer le rôle sémantique d'agent de processus possibles ou hypothétiques, envisagés pour mieux faire comprendre, analyser un phénomène de différents points de vue ou proposer une alternative à une action prescrite. Sur le plan linguistique, ces objectifs expliquent les occurrences de *on* comme sujet de propositions subordonnées hypothétiques ou sa combinaison avec des verbes modaux, contextes qui indiquent souvent une interprétation indéfinie générique :

- (19) ... en après, *s'on* a loisir, *on peut* lire autres choses, car en choses nécessaires choses joieuses entremelées seulement auchunefois deliter. (DAUDIN, *De la erudition ou enseignement des enfans nobles*, c.1360-1380, 103 ; DMF).
[Après, si l'on en a la possibilité, on peut lire autre chose, car alterner entre lectures nécessaires et amusantes fait en général plaisir.]
- (20) Les syrops se pourront prendre seulz ou meslez avec eauies ou decoctions avec lesquelles estans seules, comme avec les sucz estans seulz *on pourra* adjouster sucre quand *on* les prendra. (De Houssemaine, *Regime et traicté singulier contre la peste*, 1520 : 12)
[Les sirops peuvent être pris non dilués ou mélangés avec de l'eau ou sous forme de décoc-tions auxquelles on pourra ajouter, comme aux suc pur, du sucre quand on les prendra.]

C'est en tant qu'agent indéfini d'actions potentielles et spécifiques que *on* intègre le dispositif explicatif dans une démarche d'ouverture au sens de généralisation (19) ou d'alternative (20).

2.2.2. On dit et la tendance vers l'exclusion du locuteur

Les textes à dominante explicative/argumentative témoignent, au même titre que le discours narratif, d'emplois du pronom *on* soulignant, en dehors de tout contexte de généralité ou d'habitude, la nature indéfinie du sujet. L'identité du sujet n'a aucun impact sur l'explication ou l'argumentation mise en place. Le référent de ce type de *on* est un ensemble vague et hétérogène d'animés indéterminés. Dans son étude consacrée à l'expression du vrai dans le discours scientifique en langue vulgaire, Ch. Silvi a montré que *on*, dans le rôle de l'agent du procès *dire*, est « l'énonciateur privilégié des récits fabuleux, c'est celui qui informe des phénomènes extraordinaires qui se rencontrent dans les contrées lointaines » (Silvi, 2003 : 161). Ce *on* énonce une « vérité invérifiable » (Silvi, 2003) dans un discours qui rapporte la merveille ou présente des régions exotiques dont l'éloignement spatial et temporel fait obstacle à la vérification :

- (21) Li papegaut si sont cele part, qui sont tuit vert et reluisant comme paon ; (...). Dont li plus gentill, ce *dit on*, ont en chascun des piez.v. doiz, et li vilain n'en ont que .iii.
(L'Image du Monde de Maître Gossuin de Metz, 1246, p. 123, cité par Silvi, 2003 : 161)
[Les perroquets de cette contrée sont de couleurs claires, vives et brillantes comme celles des paons ; [...] Les plus gracieux, dit-on, ont cinq doigts à chaque pied et les laids n'en ont que quatre.]

Comme en témoignent les extraits suivants, les auteurs de textes explicatifs de la période du moyen français ont recours à l'énonciateur indéfini *on*, source de paroles invérifiables, pour mettre en valeur leur propre discours comme parole de vérification et de conviction :

- (22) (en parlant d'un astrologue) *L'on dit* que ses os sont en aucun chastel près la mer, lequelz sont tellement situez que meuvent comme la mer, en haulssant ou baissant, et dit ung docteur de Flourence que la pluspart de ses choses il fist naturellement et par la science de astrologie ; bien sauroit, mainte merveille en feroit, qui miracle ressembleroit cestui Virgille. (PHARES S. de, *Recueil des plus celebres astrologues et quelques hommes doctes*, c.1494-1498, 84 ; DMF)
(L'on dit que ses os se trouvent dans quelque château près de la mer, leur positionnement est tel qu'ils suivent le mouvement de la mer, en montant et en descendant. [...]).
- (23) Prophire d'Athenes, duquel parle Meleachin le Juif, fut moult aprecié en ce temps, pour les grandes experiences de la science des estoilles qu'il dit avoir aprinses de lui. Cestui en son temps fist choses esmerveillables de la myniere et roche que *l'on dit* estre de sel en Sicille, qui a merveilleuse propriété, car, mise en eau, crepite et, mise en feu, flue, qui est l'opposite et le contraire à tout sel. (PHARES S. de, *Recueil des plus celebres astrologues et quelques hommes doctes*, c.1494-1498, 99 ; DMF)
(Le porphyre d'Athènes, dont parle Méléachin le Juif, fut très apprécié à cette époque [...] Celui-ci fit des choses extraordinaires avec les substances et les pierres que l'on dit être de sel en Sicilie, (mais) qui ont une particularité étonnante, car [...]).

Le rattachement de la référence indéfinie collective de *on* au domaine de l'irrationnel, de la merveille, peut être appuyé par la présence d'éléments lexicaux relevant du domaine de l'étonnant (*merveille, miracle, choses esmerveillables, merveilleuse propriété*) et qui rencontrent au sein d'un même fragment discursif les éléments du champ lexical de la science (*expériences, science de astrologie, sciences des estoilles*). Pour l'esprit médiéval, il ne s'agit pas d'une opposition car la merveille, c'est d'abord ce qui étonne et, ensuite, suscite une réflexion scientifique (selon Deluz, 1988 : 161-162).

L'idée d'une opposition ressort, en revanche, dans l'extrait suivant d'un traité de peste du XVI^e siècle :

- (24) ... *on* n'a encores trouvé certaine methode pour seurement guérir telle maladie contagieuse. [...] Parquoy maintenant il **nous** convient chercher autre methode et autres remedes que ceux desquels on use ès autres maladies. (Fabri C., *Paradoxes de la cure de peste*, 1568, adresse liminaire, cité par Montagne, 2017 : 138)

Dans cet exemple, Fabri utilise le pronom *on* pour désigner un groupe indéfini, une communauté, dont l'auteur se démarque en recourant au *nous*, énallage pour un *je*. L'identité des membres de ce groupe est sans conséquence pour la vérité de ce qui est dit. Cet ancrage référentiel met au premier plan une problématique à la résolution de laquelle l'auteur propose de participer.

Contrairement aux occurrences de *on dit* exprimant une vérité invérifiable dans le discours encyclopédique en ancien et moyen français, dans les traités de peste du XVI^e siècle, le pronom indéfini *on*, sujet d'un verbe de parole, peut inclure le destinataire du discours pour mettre en scène une discussion fictive :

- (25) Et sur ce propos *l'on demande* si l'or et l'argent manié par un malade pestiféré peut estre manié de sains sans danger. A quoy *il faut répondre* que... (Valleriole F., *Traicté de la peste*, 1566 : 203, cité par Montagne 2017 : 158)

L'auteur rapporte une interrogation indirecte et fictive, prêtée à un auditoire indéterminé, pour introduire des réponses et donc marquer sa participation à la mise en place d'un discours véridique qui repose sur un usage bien dosé de la peur face à la situation épidémique. *On* devient ainsi l'agent potentiel d'actions consolidant le dispositif explicatif/argumentatif mis en place. Le caractère dialogique de ce processus ressort dans les pivots verbaux *demander* et *répondre* qui témoignent de la prise en compte de l'autre dans l'élaboration de la pensée et la structuration d'un discours à vocation didactique.

Conclusion

C'est en partant des deux types de variations – entre emploi indéfini et personnel d'un côté et valeur générique et spécifique de l'autre – que nous avons pu observer que les valeurs référentielles du pronom *on* s'inscrivent sur deux grands axes : 1) *on* désigne le sujet indéfini et générique d'un énoncé de vérité générale ou d'expérience, 2) *on* désigne une personne/un groupe indéterminé(e), dans des circonstances spécifiques. La prise en compte de la variation diachronique et du processus de la diversification des genres a permis de constater que les emplois du pronom *on* dans les textes narratifs en ancien et en moyen français correspondent surtout au premier grand axe qui se prolonge jusqu'en français contemporain. Les actions de *on* indéfini et générique s'inscrivent dans un espace discursif parallèle à celui de la trame narrative principale, un espace qui permet d'évaluer les actions des protagonistes principaux par rapport aux vérités générales et d'expérience. Cependant, on relève aussi des occurrences dans lesquelles le pronom renvoie à une personne/un groupe indéfini agissant dans des temps et lieux particuliers et occupant une place dans la trame narrative. Dans tous les cas examinés, ce référent est un agent subalterne exerçant une fonction de service. Ces emplois sont à rattacher, selon nous, au pronom *on* indéfini existentiel du français contemporain (GGF, vol. 1, 2021 : 1071) qui « peut être paraphrasé par ‘quelqu'un’, ‘quelques-uns’ ou ‘des gens’ ». » Contrairement aux emplois en français contemporain, la mise en relation exclusive de ce *on* avec un type de personnage dans les textes étudiés permet une identification fonctionnelle qui ancre les référents dans des situations spécifiques.

L'étude des textes explicatifs/argumentatifs en moyen français confirme la présence des deux grands axes identifiés tout en dégageant des spécificités en fonction de la nature des savoirs transmis et de l'interprétation inclusive ou exclusive de *on*. Les occurrences s'inscrivant sur le premier axe permettent de constater que les vérités dites d'expérience peuvent s'appliquer aussi dans des

circonstances spécifiques (diversification des savoirs ; contexte épidémique) et ne valoir que pour un groupe limité, contextuellement donné. Contrairement aux textes à dominante narrative, l'agent *on*, porteur de vérités générales et d'expérience, est intégré dans le dispositif explicatif ou argumentatif. La valeur de loi ou de norme qui est associée aux actions accomplies par ce *on* générique implique dans la majorité des cas l'inclusion de l'auteur. C'est en effet dans les textes explicatifs que les emplois de *on* tendent le plus vers le spécifique car ils s'inscrivent dans des situations-types faisant intervenir des agents-types représentant une communauté. C'est aussi dans les séquences explicatives et argumentatives que le pronom déploie pleinement sa capacité d'incorporer les différentes dimensions de sa valeur référentielle, surtout du point de vue de l'inclusion ou exclusion de l'auteur. Face au caractère polyphonique de la construction discursive d'un savoir, *on* constitue pour l'auteur un moyen efficace pour ne pas référer directement à lui-même et/ou d'autres personnes ou groupes. Cette souplesse référentielle explique pourquoi l'emploi de *on* est encore en français contemporain l'une des caractéristiques du discours scientifique.

Références

- ABEILLÉ A., GODARD D., DELAVEAU A. et GAUTIER A. (éds) (2021). *La Grande Grammaire du Français*. Vol.1, Arles : Actes Sud.
- ADAM J.-M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : Pierre Mardaga.
- ADAM J.-M. (1992). *Les textes : types et prototypes*. Paris : Armand Colin.
- AYRES-BENNETT W. (2020). *On pour nous*. In : C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost, T. Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du Français*, 2, De Gruyter Mouton, chapitre 37 « Syntaxe de l'oral », 1478-1479.
- BAZIN-TACCHELLA S. (2001). Rupture et continuité du discours médical à travers les écrits sur la peste de 1348. In : S. Bazin-Tacchella, D. Quéruel, E. Samama (éds), *Air, miasmes et contagion. Les épidémies dans l'antiquité et au Moyen Age*. Langres : Dominique Guéniot, 105-156.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2003). Le double jeu du pronom « *on* ». In : P. Hadermann, A. Vanslijcke & M. Berré M. (éds), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Duculot, 43-56.
- BURIDANT C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- CONNOCHIE-BOURGNE C. (2006). Mise en récit et discours scientifique : les encyclopédies du XIII^e siècle en langue vulgaire. In : C. Thomasset (éd.), *L'écriture du texte scientifique au Moyen Age*. Paris : PUPS, 117-131.

- CORBLIN F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours*. Rennes : Presses de l'Université de Rennes.
- COVILLE A. (1938). Ecrits contemporains sur la peste de 1348 à 1350. *Histoire littéraire de la France* 37, Paris, 352-372.
- DELUZ C. (1988). Des lointains merveilleux (d'après quelques textes géographiques et récits de voyage du Moyen Age). *Senefiance* 25, Aix-en-Provence, Cuer MA, 159-169.
- FARAL E. (1924). *Les Arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Age*. Paris : Champion.
- FILLMORE Ch. J. (1975). Quelques problèmes posés à la grammaire casuelle. *Langages* 38, 65-80.
- FLØTTUM K., JONASSEN K. & NORÉN C. (2007). *ON pronom à facettes*. Bruxelles : Duculot.
- FOURNET S. (2005). Le processus argumentatif révélé par le proverbe. *Travaux de linguistique*, 2005/2, n° 51, 37-54.
- FRANÇOIS J. (1984). Analyse énonciative des équivalents allemands du pronom indéfini « on ». In G. Kleiber (éd.), *Recherches en pragma-sémantique*. Paris : Klincksieck, 37-73.
- FRASER T. et JOLY A. (1979). Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais. *Modèles linguistiques*, 1 (2), 97-157.
- GIACOMOTTO-CHARRA V. & SILVI Ch. (éds) (2014). *Lire, choisir, écrire. La vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*. Paris : École des Chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des Chartes ».
- GRAFSTRÖM A. (1969). On remplaçant *Nous* en français. *Revue de linguistique romane* 33, 270-298.
- GREIMAS A. J. (1966). *Sémantique structurale, recherche et méthode*. Paris : Larousse.
- HALLIDAY M. A. K. & HASAN R. (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- KLEIBER G. (1993). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- LOFFLER-LAURIAN, A.-M. (1980). L'expression du locuteur dans les discours scientifiques. *Revue de linguistique romane* 44, 135-157.
- MARCHELLO-NIZIA Ch. (1997). *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Nathan.
- MARCHELLO-NIZIA Ch., COMBETTES B., PRÉVOST S., SCHEER T. (éds) (2020). *Grande Grammaire Historique du français*. Vol. 2, Berlin/Boston : W. de Gruyter.
- MOIGNET G. (1965). *Le Pronom personnel français, essai de psychosystématique historique*, Chapitre VI, 111-143. Paris : Klincksieck.
- MONTAGNE V. (2017). *Médecine et rhétorique à la Renaissance. Le cas du traité de peste en langue vernaculaire*. Paris : Classiques Garnier.

- MULLER C. (1979). Sur les emplois personnels de l’indéfini « *on* ». *Langue française et linguistique quantitative*. Genève : Slatkine, 65-72.
- NYROP K. (1930). *Grammaire historique de la langue française*. Copenhague, 6 vol. 1914-1930.
- PERELMAN Ch. & OLBRECHTS-TYTECA L. (2000) (1ère éd. 1958). *Traité de l’argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l’Université de Bruxelles.
- PREVOST S. (2020). Le pronom personnel (sémantique grammaticale). In : C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost, T. Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du Français*, 2, De Gruyter Mouton, 1583-1591.
- RABATEL A. (2001). La valeur de « *on* » pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées. *L’information grammaticale* 88, 28-32.
- RABATEL A. (2023). *La Construction textuelle du point de vue – De la narratologie à la linguistique*, tome II. Limoges : Lambert-Lucas.
- REY-DEBOVE J. (1978). *Le Métalangage*. Paris : Le Robert.
- REY-DEBOVE J. (2001). De « *on* » à « *je* » vers le nom propre : des pronoms personnels en français. In : P. Bogaards *et al.* (éds), *Quitte ou double sens*. Amsterdam : Rodopi, 279-304.
- RODEGEM F. (1972). Un problème de terminologie : les locutions sentencieuses. *Cahiers de l’Institut de linguistique de Louvain* I, 5, 677-703.
- SILVI Ch. (2003). *Science médiévale et vérité. Etude linguistique de l’expression du vrai dans le discours scientifique en langue vulgaire*. Paris : H. Champion.
- VIOLLET C. (1988). Mais qui est ‘*on*’ ? Étude linguistique des valeurs de ‘*on*’ dans un corpus oral. *LINX* 18, 67-75.
- WINTER-FROEMEL E. (2012), Les changements sémantiques et les ambiguïtés au niveau du discours : l’exemple du français *on*. In F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klingler, P. Ligas, S. Prévost et S. Teston-Bonnard (éds), *Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique française, CMLF 2012*. Paris : Institut de Linguistique Française, 247-259.

Corpus

Base du français médiéval : <http://txm.bfm-corpus.org>

Dictionnaire du Moyen Français : DMF version 2020 (DMF 2020). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.

Frantext : <https://www.frantext.fr/>

Beaufort, Jean de (1580). *Le chasse-peste de Beaufort en deux traittez : où est contenu la police qu'on doit garder tant à la ville d'Aix en Provence que ailleurs, pour se préserver de la contagion epidimique : Ensemble la vraye methode et incognie à plusieurs tant anciens que modernes Médecins et Chyrurgiens, qui ont escript de ladicte infection et icelle praticqué. Le tout*

ordonné par Jehan de Beaufort Medecin ordinaire du Roy, et premier Regent au College de Medecine dudit Aix, Aix : Thomas et Guillaume Maillou.
Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, publié par Mario Roques, Paris : H. Champion (2009).
Houssemaine, Nicolas de (1520). *Regime et traicté singulier contre la peste, imprimé avec Jean Goeurot, Summaire tressingulier de toute médecine et cyrurgie, Item un régime singulier contre la peste*, Troyes : Jean Lecoq.
Valleriole, François (1566). *Traicté de la peste*, Lyon : A. Gryphius.